

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2022-03-20x-00484 Référence de la demande : n°2022-00484-031-001

Dénomination du projet : IPEV-394 OISEAUX PLONGEURS

Lieu des opérations : -Région(s) : TAAF, Kerguelen et Crozet

Bénéficiaire : BOST Charles-André - IPEV

MOTIVATION ou CONDITIONS

L'objectif de ce Projet est d'étudier les stratégies alimentaires et énergétiques d'oiseaux marins s'alimentant par plongée et jouant un rôle clé dans les chaînes alimentaires de l'océan austral. Plusieurs études basées, notamment sur le "bio-logging" sont menées :

- La poursuite du "monitoring" à long-terme des trajets en mer des manchots royaux, débuté en 1992 à Crozet et en 1998 à Kerguelen. Le but de l'étude est double : fournir chaque année des informations bio-indicatrices sur la distribution et la disponibilité des stocks de poissons myctophides, dans l'océan Indien ; et fournir des données long terme indispensables à l'établissement des modèles prédictifs fiables de la distribution en mer des prédateurs marins selon les changements climatiques. Pour cela, des manchots royaux adultes reproducteurs (40 de Crozet et 20 de Kerguelen) partis s'alimenter en haute mer, sont équipés de balises et d'enregistreurs. . Pour l'estimation de l'impact, les partenaires sont systématiquement marqués et le suivi de leur reproduction est contrôlé régulièrement.
- Le suivi de la migration hivernale à grande profondeur. . Pour étudier le succès de la recherche de nourriture pendant l'hiver, 16 adultes de la colonie de la Baie du Marin (Crozet) sont équipés d'un logger de 70g fixé dans le dos avec du ruban TESA et de la colle. Afin d'obtenir de nouvelles informations sur les effets potentiels du port des balises sur le stress et la condition corporelle des oiseaux équipés, il est prévu cette année de constituer un groupe de manchots royaux témoins, issu de la colonie de la Baie du Marin (Crozet) et composé de 20 adultes incubants et de 20 adultes en élevage jeune poussine Loctite. La récupération de l'équipement se fait 6 mois plus tard.
- Le suivi de la mortalité hivernale d'une cohorte de 40 poussins de manchot royal de la colonie de Ratmanoff (Kerguelen) marqués de façon provisoire (bague Darvic et scotch TESA) et contrôlés/mesurés par la suite tout au long de l'hiver (jusqu'à 7 captures par individu). Cette étude débutée en 2006, sur Kerguelen, permet le suivi du succès reproducteur et de la condition physique des poussins de manchot, mis en correspondance avec la variabilité climatique hivernale.
- L'étude de l'écologie alimentaire et énergétique du gorfou macaroni, sur Kerguelen. Il s'agit de mener un suivi démographique d'oiseaux de performances connues et de suivre un même lot de gorfous identifié sur plusieurs années pour pouvoir réaliser l'étude sur la dépense énergétique en mer.
- L'étude de l'écologie alimentaire et énergétique du gorfou sauteur. Cette espèce est classée Vulnérable et rien n'est connue sur sa distribution estivale à Kerguelen, ni sur les habitats d'alimentation nécessaires à la reconstitution de ces réserves énergétiques durant la période d'incubation.
- L'étude la distribution des pétrels plongeurs, de Kerguelen. L'objectif est de déterminer le partage de l'espace marin entre les deux espèces de pétrels plongeurs et de définir les patrons de leur ségrégation trophique dans les 3 dimensions.

Sur le plan appliqué, les travaux menés par le Projet IPEV-394 sur la distribution en mer des oiseaux plongeurs permettent de déterminer 1) les zones prioritaires en mer à protéger , au niveau de la réserve des TAAF et de la ZEE, mais aussi dans le domaine océanique environnant ; 2) déterminer la place de ces consommateurs « clés » dans les réseaux trophiques ; 3) modéliser l'impact des changements climatiques sur les distances à parcourir par les prédateurs plongeurs et leur succès reproducteur et la viabilité à terme

MOTIVATION ou CONDITIONS

Avis CEP: A l'exception des demandes de manipulations dans le cadre de l'étude ELECTROPHYSIO qui n'ont pas été reconduites cette année, les demandes pour la campagne 2022-2023 sont semblables aux demandes de l'année précédente.

Le bilan des campagnes antérieures a bien été transmis. Le dossier 2022-2023 déposé est complet.

Les taux de retour des pétrels plongeurs équipés de loggers dans le cadre du projet 394 sont similaires à ceux des individus non équipés suivis par le projet IPEV 109 sur l'île Mayès, ce qui démontre une absence d'impact des loggers sur les individus. Afin de limiter l'impact sur les colonies étudiées, les interventions sont réalisées en périphérie, dans les 10 premiers rangs, et mutualisés autant que possible avec d'autres projets scientifiques.

Les études réalisées par le projet concourent à une meilleure connaissance des espèces et à l'atteinte d'objectifs identifiés dans le plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises.

AVIS FAVORABLE assorti des recommandations suivantes :

- Les captures des animaux vivants doivent se faire en périphérie des colonies afin de ne pas les déranger ou dans des zones où les chances de reproduction sont très faibles,
- Un bilan de ces suivis, avec comparaison des taux de survie/taux de retours/succès reproduction/niveaux hormonaux de corticostérone entre lot équipé et lot contrôle doit être transmis en fin de campagne.

Avis CNPN: Le Cnpp fait sien l'avis favorable du CEP aux conditions exposées par ce dernier: captures en périphérie des colonies et fourniture en fin de campagne du bilan des suivis en terme de non impact des expérimentations sur le taux de survie/ retour, et de reproduction.

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Nyls de PRACONTAL

AVIS : Favorable []

Favorable sous conditions [X]

Défavorable []

Fait le : 30 mai 2022

Signature :